



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 10 août 2020 à 19h30 en la salle du conseil municipal située au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac (Qc) J8C 2Z8 ou en visioconférence dépendamment du décret ministériel, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2020-0052 :

Adresse: 158 chemin Cushing

Lot(s): 37-17 et 37-15, Canton de Beresford

Objet :

Permettre la construction d'un garage privé isolé du même style architectural que la maison principale d'une hauteur de 6.01 mètres, hauteur qui surpasse celle de la maison principale d'une hauteur de 5.334 mètres.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Si la séance se tient par visioconférence, toute personne pourra, par écrit, transmettre toute observation ou commentaire concernant cette demande au plus tard le 10 août à 19h30 : directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca. Ces messages reçus le cas échéant seront transmis aux membres du conseil avant la prise de décision.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 16 juillet 2020

Josiane Alarie
Directrice générale
et secrétaire-trésorière